

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 20 (1923)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A.,
Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.

VINGTIÈME ANNÉE

N° 5.

MAI 1923

SOMMAIRE — Annonces. — Conseils aux débutants pour mai, par SCHUMACHER. — Assemblée des délégués du 17 février 1923, rapport du Président, par A. MAYOR. — A propos du traitement de l'acariose par le soufre, par le Dr MORGENTHAUER, trad. par Dr E. ROTSCHY. — Des piqûres, par CACHOT Jos. — Pesées de ruches. — De la température dans la ruche. — Ne dégradons pas les reines, par Louis ROUSSY. — Un dispositif ingénieux (cliché). — A propos du vernissage des reines, par Eug. RITHNER. — Planchettes ; couvertures des cadres, par U. Ch. — Ruches-Nucléus (Extrait du guide Cowan). — Arrêté du Conseil fédéral. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Concours de ruchers. Dons reçus. — Recettes.

ANNONCES

Par décision de l'assemblée des délégués, la Romande reprend à son compte le soin des annonces dans notre *Bulletin*. On est donc prié, dès maintenant, de transmettre les ordres d'annonces à M. Cosandier, Le Chalet, Le Locle, membre du Comité qui a été désigné pour s'occuper de cette affaire. Les ordres doivent parvenir pour le 20 de chaque mois au plus tard.

Nous nous occupons d'organiser des « petites annonces », à tant le mot, dont le prix pourra être joint à la commande. Tous les membres sont invités à coopérer au rendement de cette affaire qui pourra rendre de grands et multiples services à tous.

Le Comité.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MAI

La fin de mars et le début d'avril nous ont donné de ces journées dont on ne sait pas assez jouir. Après les longues séries de pluies, grises et mornes, le soleil est venu tout ranimer et au rucher c'était fête, fête de Pâques, fête de la résurrection.

Les nuits restaient froides cependant et chaque nuit le groupe, dans la colonie, se resserrait bien au centre. Pour observer cela, qui est fort intéressant, procurez-vous ou fabriquez-vous une ruche dont la paroi arrière soit constituée par une vitre, celle-ci protégée naturellement par une paroi mobile en bois. Il n'y a rien de « sorcier » à faire une telle ruche et vous serez souvent charmé de jeter un coup d'œil sur l'agrandissement ou le rétrécissement du groupe d'abeilles.

Les colonies pendant cette belle période se sont développées assez vigoureusement. Nous avons fait pourtant une remarque, c'est que de fortes colonies n'ont pas progressé dans la même mesure que d'autres plus faibles. A quoi attribuer cela ? Sans doute en partie à la qualité de la reine, mais aussi, croyons-nous, à ce que les fortes colonies envoyaient au dehors, même par des jours de bise, de nombreux contingents de butineuses dont une bonne partie ne pouvaient revenir à la ruche, tandis que des populations plus faibles et par conséquent moins hardies se tenaient au logis et conservaient ainsi leurs ouvrières.

Après cette belle série, la fameuse « rebuse de l'aubépine » est venue, selon sa peu louable habitude et voici de nouveau du froid, de la pluie, et les montagnes s'habillent à nouveau de leur blanc manteau.

Avec avril, aurons-nous fini d'avoir à craindre ces retours de froid ? Non pas, c'est pourquoi mon cher débutant, permettez-moi de vous répéter encore les conseils suivants :

1° *Veillez à la nourriture.* Il arrive chaque année ceci : des colonies en plein développement diminuent, diminuent, jettent hors de la ruche, des larves, des œufs, des abeilles presque toutes formées. — Pourquoi ? c'est que la misère, la misère complète est au logis ; il n'y a plus de provisions et la consommation est grande ; alors on sacrifie une partie de la population à venir. Rien de plus triste que ces décès qu'un peu de sirop ou de miel, donné à temps aurait évités. Ne commettez pas cette cruauté, mais soyez généreux à ce moment surtout vos ouvrières vous le rendront plus généreusement encore.

2° *Veillez à la chaleur* aussi. N'enlevez rien des calfeutrages, ajoutez-en au contraire. Si la sagesse populaire dit : « en avril, n'ôte pas

un fil », la sagesse apicole nous dit que même en mai et surtout alors, il ne faut pas que la colonie soit obligée d'arrêter son élan par manque de chaleur.

3° Si le beau temps revient et se tient, alors *donnez de la place*, ajoutez vos rayons de réserve ou donnez des cires gaufrées à bâtir. Le mois de mai est celui où l'on obtient le plus facilement les plus belles bâtisses. Mais pour cela, qu'il y ait encore les deux facteurs ci-dessus : nourriture abondante et chaleur. N'oublions pas que pour une sécrétion facile et généreuse de la cire il faut environ 40 degrés de chaleur dans la colonie ; vous voyez qu'il faut donc maintenir les calfeutrages, bien que ce conseil puisse paraître vieillot et provenir de quelqu'un qui aurait peur du froid pour ses rhumatismes.

4° En mai, les essaims. *Essaim de mai, vache à lait*, dit encore la sagesse apicole. Oui, mais pour qu'il soit vrai le dicton, donnez à ces essaims quelques bons litres de sirop ; malgré la récolte ils ne seront pas dédaignés et vous aurez alors en quelques jours 6 à 10 beaux rayons superbement bâtis et bientôt garnis d'un couvain qui vous fera tressaillir de joie. Rien, en effet, ne procure autant de plaisir que ces belles bâtisses de cire d'un jaune pâle, aussi régulières et droites qu'une planche bien rabotée.

Les essaims seront précieux cette année surtout par suite de l'interdiction d'importation ; donc installez dans votre rucher un appareil de téléphonie sans fil qui vous avertira du départ d'un essaim ; le haut parleur ou l'écouteur vous crieront aux oreilles au moment où vous portez la cuiller à la bouche : Au revoir, nous partons... à toi de nous suivre.

5° *Mai, c'est le début de la grande récolte*. Fortifiez donc vos colonies le plus possible et utilisez les faibles pour soigner les cellules royales que vous avez fait élever et provenant de vos colonies de choix. Il ne faut pas élever des reines au hasard et dans n'importe quelle colonie ; allez voir, mon cher débutant, comment pratique tel apiculteur expérimenté et mettez tout votre soin à cet élevage de reines qui est la partie la plus passionnante peut-être de toute l'apiculture.

6° Dès le mois de juin, votre Société reprend, suivant une décision de l'assemblée des délégués, les *annonces du « Bulletin »*, à son compte. Nous recevrons toutes les annonces, même celles de mariages et de naissances, et si vous avez le gros lot dans une des nombreuses tombolas ou loteries de notre pays ou d'ailleurs, le *Bulletin* et ses annonces seront encore à votre service pour trouver ceux que vous désirerez voir partager votre bonheur avec vous.

7° Le 3 juin, c'est la fête de la Fédération vaudoise ; vous en lirez le programme alléchant dans le présent numéro. Venez-y tous, Vaudois de tous les cantons, vous y aurez certainement plaisir et profit.

8° Enfin, et c'est la fin (heureusement pour vous), semez un coin de Hubam (voir aux annonces). Il serait du plus grand intérêt de faire de nombreuses expériences et dans toutes les régions de notre pays romand avec cette plante qui produit ailleurs de si beaux résultats.

Et maintenant... joli mai, joli mois de mai, souris-nous de tous tes sourires et de toutes tes grâces...

Daillens, 21 avril.

Schumacher.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 17 FÉVRIER 1923

Rapport du Président.

L'année 1922 dont nous venons de tourner les derniers feuillets n'existera bientôt plus pour nous que par quelques souvenirs qui, comme tant d'autres, disparaîtront insensiblement pour faire place aux inquiétudes nouvelles.

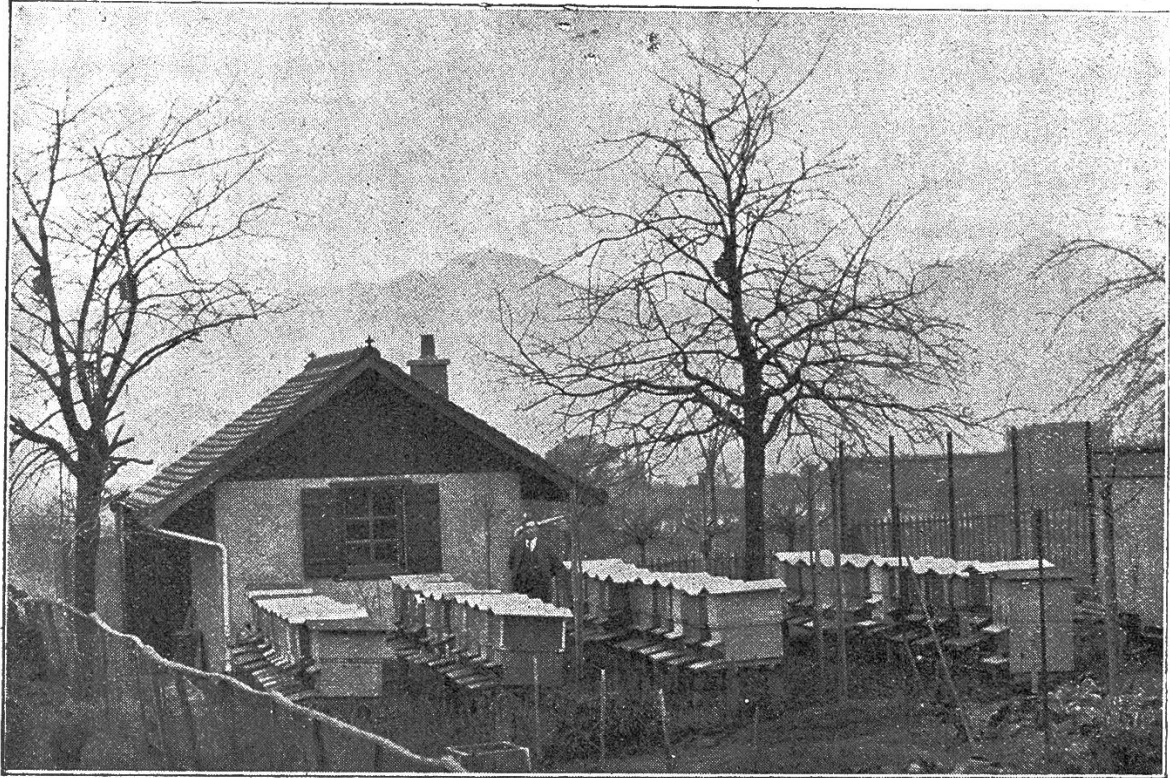
Ces souvenirs seront de nature diverse ; joyeux pour celui qui a vu la réalisation de ses rêves, pour celui qui a vu son rucher grandir, ses hausses monter, monter toujours. Anxieux cependant pour tous, dans les moments de réflexion où, sans parti pris, nous avons examiné la situation économique et générale dans laquelle nous a conduit cette guerre abominable.

Elle laissera cependant au cœur de tout patriote le souvenir d'une heure de félicité profonde.

En effet, le 3 décembre, après une journée radieuse, pendant cette soirée non moins belle où la lune brillante semblait prendre part à la fête ; alors que le télégraphe avait transmis jusque dans les plus petits villages le résultat de l'effort donné par le peuple suisse, alors que plus d'un carillon attardé témoignait encore de l'allégresse du sonneur, alors qu'on percevait dans le lointain le bruit sourd du canon de joie ; quel est le patriote dont l'âme n'ait pas tressailli de reconnaissance ?

Pour moi tous ces bruits étaient autant de merci envoyés au Maître Suprême qui n'a pas voulu que, dans un moment d'aberration, le peuple suisse détruisit l'œuvre de plusieurs siècles. Rentrant chez moi, seul, j'ai vécu ce soir-là une des plus belles heures de ma vie.

J'ai pensé à l'abeille. J'ai revu certain rucher dont les 24 ruches pittoresques groupées, ornées d'écussons différents, symbolisent si bien notre Suisse. En pensée, j'ai revu ce rucher dans une de ces belles journées de travail, alors que des millions de précieux insectes



Rucher de M. Reinhardt, Prilly.

volent et s'entrecroisent, formant dans le ciel une nuée brillante. J'ai revu l'essaim, groupé à certaine branche de pommier où, docile, il attend. J'ai revu le rucher en hiver, dans les journées froides de décembre ; et je me suis dit : que de précieux enseignements on pourrait tirer de ce rucher !

Il est né il y a bien longtemps, il a peut-être commencé par trois ruches, puis lentement, mais sagement s'est agrandi. Il prospère ; les colonies groupées dans un enclos dont les frontières ne sont pas très éloignées sont bien chacune chez elle. Différentes de couleur, de race peut-être, chacune de ces colonies forme un petit peuple particulier, bien distinct, avec ses prérogatives, son caractère propre et ses habitudes de ménage intérieur.

Tous ces petits peuples vivent cependant côte à côte une vie paisible, sans heurts, sinon ceux provoqués par les maladresses ou les brusqueries.

Pour elles point n'est besoin de conférences stériles, point de fossés qui encerclent le rucher, pas de frontières dans l'espace ; la première fleur à la plus diligente sans jamais de lutte fratricide ou politique, toujours unies pour le travail dans le champ d'activité dont elles calculent les limites à la force de leurs ailes.

Et quand au soir d'une chaude et belle journée de miellée, les ruches jettent ce bourdonnement agréable que vous connaissez, toutes à ce moment sont unies dans le même concert ; c'est une seule voix, et comme un chant d'allégresse ; une action de grâce qui monte dans l'espace et semble remercier le Dispensateur de toutes choses.

Ah ! Messieurs, quel exemple et quelle belle leçon de civisme nous pourrions tirer de ce rucher.

Si encore on pouvait être certain que le tournant dangereux de notre histoire est passé, mais !! comme l'a dit quelqu'un : « Le plus grand danger qui menace actuellement l'Europe, c'est la vague de paresse qui nous vient d'Asie ».

Examinons, maintenant, rapidement les principaux faits qui caractérisent l'année écoulée. 1922 laissera dans l'histoire apicole plus d'un enseignement utile et particulièrement digne de retenir notre attention.

Elle laissera surtout le souvenir d'une année extraordinaire par cette récolte spontanée et si abondante qui ne pouvait finir.

Au début, après un hivernage excellent, une suite de superbes journées fait renaître la vie dans les colonies qui, éliminant leurs vieilles abeilles, s'apprêtent à partir en campagne ; trompées par ces nuits tièdes, les mères se croyant en retard, commencent une ponte effrénée.

Puis, tout à coup, l'hiver revient ; c'est un désastre. On a beau tenir au chaud, calfeutrer les ruches, on n'empêche pas de nombreuses colonies de mourir de misère, souvent à côté de provisions.

Qu'aurait-il fallu faire ? Nous connaissons tous l'espérance de l'apiculteur au printemps pour douter qu'il n'ait fait tout ce qui était possible.

Si au moins cette trop longue rebuse avait été coupée de quelques journées ensoleillées, on aurait peut-être pu retirer quelques cadres, mais le danger était encore plus grand d'ouvrir des ruches par cette température hivernale ; quant à entretenir artificiellement dans les ruches une chaleur qui n'existait pas au dehors, il n'y fallait pas songer.

Quel affreux mois d'avril ; pendant quatre semaines tous les jours il neigeait et ventait.

Quelquefois même on avait bise et neige ensemble et quand la neige s'en allait ce n'était que pour faire place à de la nouvelle. La statistique a annoncé pour ce mois néfaste vingt-six jours très mauvais et quatre, dans certaines contrées deux seulement sans pluie, ou neige au-dessus de 550 m.

Puis, enfin quand le soleil nous revint, dans les premiers jours de mai, c'est un soleil d'été qui réchauffe la terre et la nature brusquement semble vouloir se rattraper.

En quelques jours, vergers, campagnes, forêts, tout est en fleurs. Les boutons des arbres, trop longtemps comprimés, s'ouvrent tous à la fois. Les prairies s'ornent de même et, lorsque le pollen jaune et subtil du sapin blanc se dégageant au moindre souffle, formait des brouillards dorés ondulants sur les forêts, c'était une de ces féeries admirables dont nos yeux ne pouvaient se lasser.

Quelle fête au rucher ! Malheureusement pour beaucoup c'était trop tard. Nombres de colonies avaient succombé ; d'autres, réduites à une poignée d'abeilles qui avaient abandonné le couvain pour se grouper, lamentables sur quelques œufs que la mère pondait encore par habitude, se trouvaient affaiblies à tel point que malgré tous les soins, elles ne purent se remonter durant toute la campagne ? ?

En conséquence, les ruches qui sont vraiment prêtes sont rares. La première récolte reste bien inégale ; passable dans certaines contrées, dans d'autres elle était nulle.

(A suivre.)

A Mayor.

À PROPOS DU TRAITEMENT DE L'ACARIOSE PAR LE SOUFRE

par le Dr O. MORGENTHALER.

Institut suisse du Liebefeld pour l'industrie laitière et la bactériologie
près Berne.

Directeur : Professeur Dr R. BURRI.

Qu'il me soit permis de faire quelques remarques au sujet d'un article paru dans le numéro d'avril de notre *Bulletin* (page 90) sur ce traitement. Rappelons d'abord que l'acare vit dans les trachées de l'abeille et y fait tout son développement ; souvent, pour autant que le permet leur diamètre, le réseau trachéal du thorax et de la tête est rempli d'acares. La vie leur est facile dans ce milieu et ce n'est que le manque de place qui pousse les femelles fécondées à émigrer à la recherche d'une nouvelle abeille pour pondre leurs œufs dans des trachées vides. Cette émigration d'une abeille à l'autre s'effectue *directement* sans

que l'acare ait besoin de circuler sur les rayons, les parois ou le plateau de la ruche. Il ne faut pas non plus se figurer que la contamination d'une ruche saine est due à un acare se promenant sur la planche de vol et pénétrant dans la ruche, à la recherche d'une abeille. Non, l'acare gagne la ruche saine dans les trachées d'une abeille ou d'un bourdon infecté, provenant d'une ruche malade, et gagnant par erreur la ruche saine au lieu de la sienne. (Cette erreur des abeilles est plus fréquente qu'on le croit.) Il arrive aussi que des abeilles saines s'infectent en pillant une ruche malade et affaiblie par l'acariose.

Il est difficile, dans ces circonstances, de se représenter quelle influence curative ou préventive peut avoir la fleur de soufre dont on saupoudre la planche de vol ou les rayons. Ce moyen peut servir à chasser des fourmis, mais il est inefficace vis-à-vis d'un parasite habitant les trachées.

Les faits cités par l'article mentionné peuvent-ils dissiper le doute né de ces considérations théoriques ? Pas le moins du monde, car il manque premièrement dans le susdit article la preuve que les apiculteurs nommés ont vraiment eu affaire à l'acariose. La présence d'un plus ou moins grand nombre d'abeilles incapables de voler n'est pas encore un signe certain d'acariose. C'est ainsi qu'il m'arriva, l'été dernier, après avoir vu des ruchers atteints d'acariose, de visiter d'autres ruchers atteints de la « Maladie des forêts » et je fus surpris de l'analogie des symptômes extérieurs. Je n'aurais pas osé me prononcer sur la nature des deux maladies sans le secours du microscope. Mais dans le « Mal des forêts » on ne retrouve aucun acare et cette maladie disparaît d'elle-même au bout de quelque temps. Je suppose donc que dans l'article mentionné l'acariose a été confondue avec le Mal de mai, la Maladie des forêts ou avec d'autres manifestations de paralysie de caractère transitoire et qui disparaissent bientôt... avec ou sans soufre.

Si par contre l'un ou l'autre de ces Messieurs a fait ses expériences avec la véritable acariose, il y aurait à remarquer qu'il s'est encore écoulé trop peu de temps pour porter un jugement certain sur la valeur de ce soi-disant remède, puisqu'il n'y a que 2 ½ ans que l'existence de cet acare est connue. L'intensité de la maladie varie dans une ruche atteinte : parfois les symptômes en sont très nets et d'autres fois ils sont plutôt latents ce qui peut simuler une guérison.

Le savant écossais, le Dr Rennie, le meilleur connaisseur de l'acariose est également persuadé qu'un remède certain n'est pas encore trouvé.

Nous prions avec instance les apiculteurs suisses de ne pas se fier, pour le moment, avec trop de sécurité aux remèdes préconisés, car

leur effet est encore trop peu prouvé. Le procédé le plus rationnel est de détruire, en attendant, les foyers d'acariose découverts et cela d'autant plus que la perspective d'une indemnité fédérale est assurée. Nous sommes complètement d'accord avec la proposition de M. Prieur que, là où n'existe aucun danger de contagion pour les environs, les apiculteurs, qui le désirent et en sont *capables*, fassent des expériences. Mais alors ils doivent employer des moyens qui correspondent mieux à la nature du parasite que le soufre saupoudré. De plus ils ne doivent pas avoir la vanité de vouloir déjà contenter et rendre le monde heureux avec leur découverte après une ou deux années. Un essai sérieux réclame dans ce cas une durée plus longue.

Jusqu'à ce jour (16 avril 1923) l'Institut du Liebefeld a constaté l'acariose, dans sa forme maligne, dans 19 ruchers, tous dans la Suisse romande. Le canton de Genève a 6 foyers, le bas et le moyen Valais en ont 6 (3 villages), Vaud en a 2, Neuchâtel 2, le Jura Bernois 3 (dans le même village). Pour quelques-uns de ces cas la provenance de France a pu être prouvée. Nous avons été prié de publier le nom des localités infectées, mais jusqu'à ce jour nous nous sommes contenté d'aviser naturellement les inspecteurs cantonaux et nous laissons à leur jugement ou à celui de la Romande s'ils veulent publier ces noms, tout en tenant nos procès-verbaux à leur disposition. Nous profitons de cette occasion pour dire que, chaque année, M. Leuenberger publie sous forme de carte dans la *Schweizerische Bienenzeitung* tous les cas de loque de la Suisse alémanique. Personne n'a jamais été lésé par ce procédé et personne ne s'en est plaint; au contraire, cette publication a poussé les apiculteurs du village mentionné à faire tous leurs efforts pour que leur village fut déclaré indemne de toute maladie dans la publication suivante.

Quelques apiculteurs et établissements d'apiculture ont été lésés par l'interdiction d'importation décrétée depuis le 15 mars car ils avaient déjà commandé des abeilles à l'étranger. On nous a prié d'examiner des échantillons de ces abeilles et d'appuyer auprès de l'Office vétérinaire fédéral une demande d'importation. Nous avons dû refuser cela, car un seul examen microscopique portant sur un petit nombre d'abeilles n'offre aucune garantie quant à la santé de toute une colonie dont on ne sait pas si elle provient d'une région contaminée. Le fait que dans quelques pays l'acariose n'a pas encore été signalée, ne prouve nullement qu'elle n'y existe pas. Notre avis est que l'interdiction d'importation doit être appliquée dans toute sa rigueur aussi longtemps que les pays voisins ne se seront pas occupés législativement de cette maladie.

Le traducteur : Dr E. Rotschy.

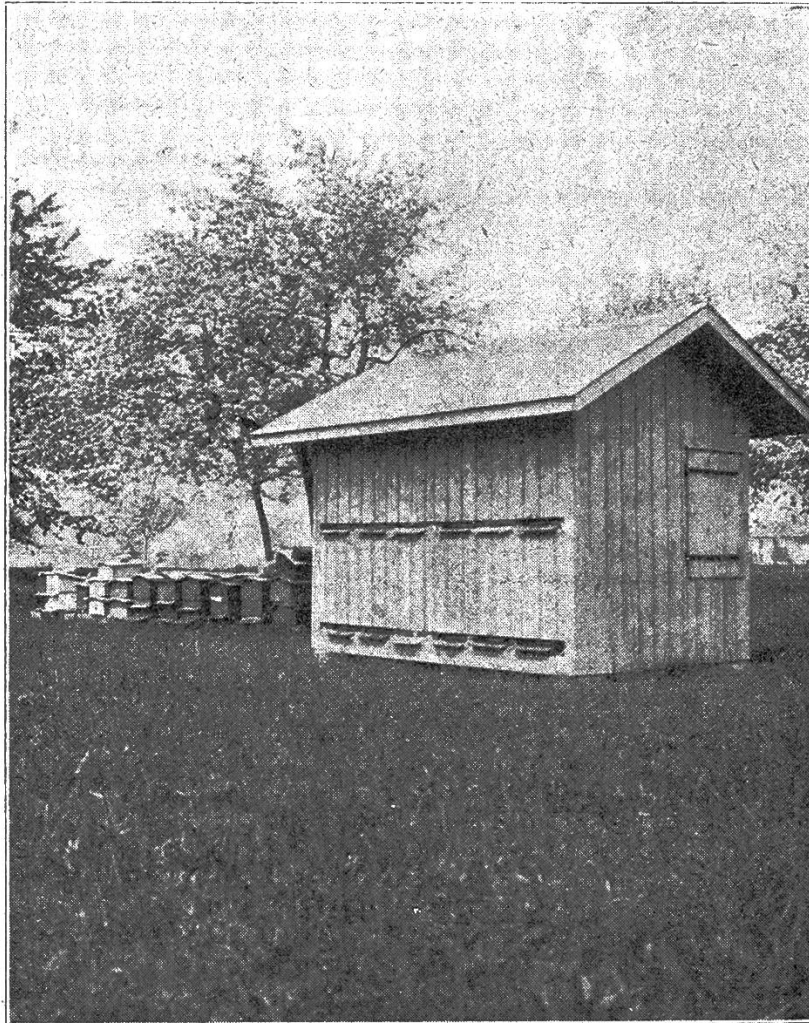
DES PIQÛRES

Votre colère qui pique vos ennemis,
vous donne la mort, et votre folle
cruauté vous fait plus de mal qu'à
personne. Fénélon.

Il en est des piqûres comme de bien d'autres choses ici-bas : il y a pile et face ; elles ont leur bon et leur mauvais côté. Elles constituent un élément de succès pour le véritable apiculteur dont l'épiderme est endurci par les coups répétés de ses farouches bestioles. Elles s'érigent en gardiennes du miel tant que celui-ci est encore dans la ruche. Elles écartent une trop grande concurrence. En effet, pour le douillet, pour celui qui voudrait obtenir du miel sans peine, sans effort, sans qu'il lui en cuise, sans même délier les cordons de sa bourse, les piqûres, c'est le côté épineux du métier, le revers de la médaille. Avec une houlette, une modeste étable, du foin à la grange et un coin de pâturage, un chacun peut réussir dans l'élevage des moutons. Mais pour qui possède une ruche, des rayons et un essaim, le succès en apiculture n'est pas assuré. Ils sont nombreux ceux qui reculent devant le métier, ceux qui jettent le manche après la cognée précisément à cause des douleurs causées par les amabilités des abeilles. Est-ce le gendarme ou les piqûres qui éloignent les amateurs clandestins de miel ? Vous le savez aussi bien que moi : c'est régulièrement quand le délit est déjà consommé qu'apparaît l'agent de la police. D'ailleurs Pandore avec son sabre, sa carabine et son revolver, se sentirait moins que rassuré à faire le guet près d'un rucher. Qu'est-ce qui fait passer au large les enfants terribles et les malintentionnés qui ne rêvent qu'à tourmenter gens et animaux et qu'à faire des niches ? C'est encore les piqûres si redoutées. C'est pourquoi nous pensons que la danse des aiguillons compense amplement les inconvénients qui peuvent résulter des conséquences des piqûres. Aussi nous ne jugeons pas que le moment soit venu de chercher à acclimater chez nous l'abeille sans aiguillon.

Voyons maintenant comment se produit une piqûre et quelles en sont les suites. Quand une abeille a de mauvaises intentions, elle fond sans avertissement sur une personne, voire même sur un animal, elle replie son abdomen et en fait sortir son aiguillon qu'elle enfonce dans les chairs. On le voit, l'abeille est un insecte intéressant qu'il faut savoir prendre par le bon bout, car il y en a un qui pique. Une piqûre est accompagnée d'une douleur assez vive, puis généralement d'inflammation. Douleurs et inflammation proviennent d'un poison acide nommé venin. Avant tout, il importe d'enlever l'aiguillon que l'insecte laisse ordinairement dans la plaie. On y arrive en grattant

du bout de l'ongle l'endroit piqué. Cependant dans cette opération il faut éviter de presser la poche à venin qui se trouve fixée à la base de l'aiguillon. Autrement le résultat serait de faire passer à nouveau du poison dans la plaie, ce qui aggraverait douleurs et inflammation.



Vision de printemps : Floraison intense autour du rucher de la Scie
(Vallée du Rhône), appartenant à M. L. Roussy.

Plus on attend d'enlever l'aiguillon plus la douleur sera vive. On humectera ensuite l'endroit piqué avec de l'eau lysolée (deux cuillerées à soupe pour un litre d'eau) ou bien encore avec de l'eau de Javel (extrait pur) que l'on appliquera à l'aide d'un petit tampon de ouate fixé à l'extrémité d'une petite tige de bois plantée sur le bouchon qui ferme le flacon renfermant l'eau de Javel. (Voir à ce sujet l'*Agenda apicole* de 1923.) Les compresses d'eau froide ont aussi un bon effet. Comme contre-poison dans toutes les piqûres d'insectes, dit un livre de médecine que nous avons consulté, les alcalins sont indiqués : l'ammoniaque, le savon, la soude, l'eau salée, l'eau de chaux, le jus d'oignon, le jus de tomates, une solution de borax (30 gr. par litre

d'eau) ainsi que le formol à 40 %. Les ventouses peuvent aussi servir utilement. Je n'ai pas essayé ces diverses drogues parce que l'eau lysolée m'a toujours donné satisfaction. On sait qu'une piqûre en attire une autre parce que l'odeur du venin irrite les abeilles. Il convient donc de faire disparaître cette odeur. J'y suis toujours parvenu en faisant usage d'eau lysolée. L'eau phéniquée produirait, je crois, le même résultat. La « Conduite du Rucher » recommande d'en imbiber une toile que l'on tordra bien jusqu'à être presque sèche et dont on se servira pour le prélèvement du miel dans les hausses. Dès que la ruche sera découverte on étendra cette toile qui devra recouvrir complètement les cadres. Les abeilles ne tarderont pas à s'enfuir vers le bas ; on hâtera la fuite des abeilles en soufflant à travers le tissu.

Dans mes premières années d'apiculture, j'ai essayé de faire usage d'un apifuge. Je dis d'un apifuge, car je suppose qu'il en existe plus d'une espèce. Cet apifuge était un liquide verdâtre ayant une odeur pénétrante. Le résultat, je dois l'avouer a été maigre, car je ne pourrais pas affirmer que cette mixture m'ait préservé d'une seule piqûre.

Les conséquences des piqûres sont différentes. Pour certains êtres (hommes et animaux) elles sont mortelles ; pour d'autres, elles sont guérissables.

— « Oh ! oh ! tu parles, M'sieur le correspondant, tu vas loin, ça sent le code pénal militaire où la moindre infraction est punie de mort. » — Attendez, nous allons nous expliquer. J'ai souvenance d'avoir lu dans un journal apicole qu'un cheval, tout en broutant l'herbe tendre, pénétra dans un rucher. Des abeilles, vexées de voir une si grosse bête venir jusqu'au milieu de leurs ruches pour les narguer, se chargèrent de lui faire vider les lieux, et, pour le coup, le pachiderme eut à essuyer deux ou trois piqûres. Révolté de sentir une douleur aussi cuisante, le cheval se mit à ruer, bouleversant plusieurs colonies. Vous pensez bien que la punition ne se fit pas attendre. Le cheval fut criblé de piqûres sur le champ. Il ne put surmonter les douleurs, la fièvre et les convulsions qui en résultèrent, si bien qu'il agonisa peu après.

Pour une abeille, une piqûre est toujours mortelle. Il vous est arrivé, comme à moi d'ailleurs, de vous placer à côté d'une ruche par un jour ensoleillé pour voir les abeilles rentrer dans leurs ruches avec des culottes de polen, en ressortir par fusées et faire le guet devant le trou de vol. Vous avez pu voir aussi une pillarde tourner en hésitant, puis se poser sur la planchette d'entrée et essayer de pénétrer dans la ruche. Aussitôt elle est saisie à bras le corps par une gardienne. Les deux insectes se roulent en recourbant leur abdomen pour essayer de se piquer réciproquement puis elles tombent sur le gazon

où le combat dure encore un instant. Tout à coup une des abeilles se dégage et s'envole tandis que l'autre, celle qui a reçu le coup de l'aiguillon, se recoquille et ne tarde pas à mourir.

Encore un troisième fait dont j'ai été le témoin. Il y a de cela un certain nombre d'années, je visitais un jour une ruche. A un moment donné, je m'aperçus que la reine était pelotonnée sur le plateau par un groupe d'abeilles. Je m'empressai de la dégager avec de la fumée. Je la pris dans ma main et en la regardant je vis qu'elle avait un aiguillon planté à la tête. Je refermai la ruche et je m'empressai de rentrer à la maison où j'enlevai l'aiguillon à l'aide d'une brucelle. Je tins ma reine au chaud et je la nourris au miel. Rien n'y fit. Le lendemain elle était morte des conséquences de la piqure qu'elle avait reçue.

Noirmont, le 9 avril 1923.

(A suivre.)

Cachot Jos.

Pesées de ruches, 1^{er} octobre 1922, 31 mars 1923.

STATIONS	Alt.	Système de ruches	Force de la colonie	Diminut. en grammes
Premplaz (Valais)	880	Dadant-Blatt	Forte	8.900
St-Luc »	1650	» »	Très forte	14.700*
Outre-Vièze »	401	» »	»	9.500
Bulle (Fribourg)	780	» »	Moyenne	7.800
Dompierre »	475	» »	Forte	7.300
Conches (Genève)	430	Ruche devenue bourdonneuse		
Châtelaine »	»	Pas pesé en hiver		
Sullens (Vaud)	603	Dadant-Type	Moyenne	6.000
Chavannes, Lausanne	385	—	—	—
Rances Vaud		Changé de station		
Coppet »	380	Dadant-Blatt	Bonne	8.000
Ropraz »		Changé de station		
Coffrane (Neuchâtel)	800	D.-T. 13 cadres	Moyenne	8.600
Cernier »	834	—	—	—
Le Locle »	915	Dadant-Blatt	Moyenne	4.450
Buttes »	700	» »	Bonne	12.500
Cressier »	425	Malade pendant l'hiver		
Tavannes (J.-bernois)	761	Dadant-Blatt	Moyenne	8.100
Cormoret »	»	» »	Bonne	6.950
Glovelier a) »	515	» »	Moyenne	8.050
» b) »	»	» »	Bonne	7.700

DE LA TEMPÉRATURE DANS LA RUCHE

Il faut croire que l'apiculture est bien intéressante puisque les savants daignent s'occuper de nos bestioles et, semble-t-il, y trouvent le même charme que le commun des apiculteurs, quoique à un autre point de vue. Nous savons depuis fort longtemps que la chaleur est nécessaire au bon développement d'une colonie, notre rédacteur a bien soin de le rappeler en temps opportun dans ses conseils si sages et si estimés ; nous savons que trop de chaleur nuit en été ; nous savons que la colonie peut produire de la chaleur en se groupant, en s'agitant, qu'elle peut se procurer la fraîcheur nécessaire au moyen des ventileuses, mais ce sont là connaissances *grosso modo* pour tous les apiculteurs. Les phénomènes de la vie physiologique de l'abeille sont plus délicats et ne se laissent pas étudier ni surprendre simplement en maniant une ruche ou en se promenant devant un trou de vol ; pour les pénétrer il faut avant tout de la patience et mettre à contribution les moyens que la science moderne met à notre disposition. La question de la chaleur a été étudiée depuis fort longtemps au moyen de thermomètres plongeant dans le groupe même des abeilles en hivernage. En 1914, Philipps-Demuth, en Amérique, avait observé en automne un rythme assez régulier dans les variations de température ; à de brusques ascensions du thermomètre suivent de lentes baisses de température, le tout se répétant avec régularité. Il croyait surprendre là un phénomène propre à l'automne, à la mise en hivernage du groupe. Mais des graphiques établis à ce sujet de 1894 à 1896 par l'apiculteur allemand Fritz Launnert, graphiques exposés en 1922 à Magdebourg et publiés également dans le n° 988 du *Bulletin du Département de l'Agriculture*, à Washington, démontrent clairement que ce rythme dans les variations de la température se continue pendant tout l'hivernage. Les abeilles organisent elles-mêmes la défense contre le froid et maintiennent volontairement le degré de chaleur le plus propice à un bon hivernage.

Jusqu'à présent on pensait qu'une ruche en hivernage était au repos, groupée et tranquille sur le matelas d'air des alvéoles vides, mais tel n'est point le cas, car, d'après les graphiques de Launnert, il y a de 22 en 22 heures une augmentation rapide de chaleur qui va jusqu'à 25° C., après quoi la température baisse lentement jusqu'à 13° C. environ. L'augmentation brusque de la température dans le centre du groupe se fait dans l'espace d'une heure, alors que pendant 21 heures la température redescend progressivement à 13° C. L'explication de ce phénomène est donnée par le Dr L. Ambruster, basée

sur les graphiques de Launnert. Pour lui la température de 13° C. est le point critique où les abeilles se sentent mal à l'aise ; du repos qu'elles observaient jusqu'alors, elles passent à un état d'agitation qui augmente si rapidement qu'en peu de temps une grande quantité de chaleur est produite. Cette production de chaleur est due à une nutrition plus abondante qui provoque une oxydation plus active et surtout au jeu plus actif des muscles et de la respiration. Les abeilles extérieures du groupe vont chercher de la nourriture à proximité et viennent la donner aux abeilles du centre, ce mouvement de va-et-vient contribue également à élever la température de la colonie et alors se produit cette brusque élévation de 13° C. à 25° C. en l'espace d'une heure. A ce moment l'augmentation de température cesse brusquement et alors commence la couche descendante qui baisse progressivement pendant 21 heures pour atteindre de nouveau 13° C.

Cette baisse de température est due au fait que le groupe s'est relâché par le départ des abeilles qui ont été chercher de la nourriture sur les cadres voisins du groupe ; ces dernières sont exposées au froid et reviennent, hélas pas toutes, avec leur corps refroidi se réfugier parmi le groupe qui est plus lâche et dans lequel l'air circule plus librement grâce aux ruelles produites entre les abeilles par le relâchement et le départ de la colonne d'approvisionnement ; l'air chaud gagne le haut de la ruche et par le trou de vol il y a appel d'air froid extérieur. Au bout de 3 heures environ le groupe s'est resserré, s'est reformé surtout au moyen des abeilles qui étaient à l'extérieur et qui commençaient à se sentir mal à l'aise, la température se rapprochant de 13° C. à la périphérie pendant que l'intérieur du groupe conservait une chaleur plus grande. Puis, peu à peu, le repos renaît dans la colonie et la température baisse insensiblement ; les abeilles extérieures ont gagné le centre plus chaud du groupe, se sont rapprochées les unes des autres pour éviter une trop rapide déperdition de chaleur et restent tranquilles jusqu'au moment où après 21 heures, même le centre du groupe se rapproche de la température de 13° C. Alors recommence le même manège qui se traduit de nouveau par une brusque ascension du thermomètre à 25° C.

Ces explications du Dr Armbruster sont parfaitement plausibles et concordent en tous points avec les graphiques établis par Launnert. Toutefois, il ne faut pas croire qu'en dérangerant les abeilles en hivernage ou en les agitant on les force à produire une salubre chaleur ; l'acte physiologique de la régularisation de la chaleur est un phénomène qui se passe dans la colonie, par sa volonté et par ses propres moyens. Comme en bien autres choses encore la nature agit plus

sagement que l'homme ; contentons-nous donc d'observer, d'admirer et ne corrigeons la nature que quand besoin s'en fait sentir, ce qui peut arriver parfois. Et maintenant, amis apiculteurs, laissez encore dormir vos avettes, écoutez les conseils de votre rédacteur, mettez-les surtout en pratique ; puis, la symphonie du printemps ayant éclaté, donnez-vous-en à cœur de joie, retrempez votre courage au rucher où vous oublierez les vicissitudes de la vie et les hypocrisies de certains prophètes qui prêchent la paix et sèment la discorde.

Un réconforté de l'apiculture.

NE DÉGRADONS PAS LES REINES

Le vernissage des reines a-t-il son utilité ? Je ne crois pas. Il est considéré par de nombreux apiculteurs soucieux du bon renom de l'apiculture comme un outrage aux soins qu'ils donnent aux abeilles.

Dans le passé apicole, tous les écrits recommandaient une prudence exceptionnelle dans la manipulation des reines ; de nos jours, les bons maîtres recommandent de ne pas les saisir avec les mains, de peur de les blesser ou de les faire tuer en leur imprégnant une odeur qui leur sera funeste. Cette mère incomparable ne doit pas être travestie aux yeux de cette famille qui lui doit le respect ; elle ne doit pas être dénaturée sans subir une offense qui la prive de la plénitude de ses mouvements, elle est gênée, ses jours sont comptés dans certaines colonies à humeur vive.

La reine n'est pas faite pour le ring, elle n'est point l'être fort qui supporte voyages sans émotions. On la farde pour le commerce, on lui coupe les ailes dans le but de supprimer l'essaimage, elle sert à de malheureuses expériences, dans certains cas « ceux de mort » paraît-il, on peut lui faire la respiration artificielle !!!

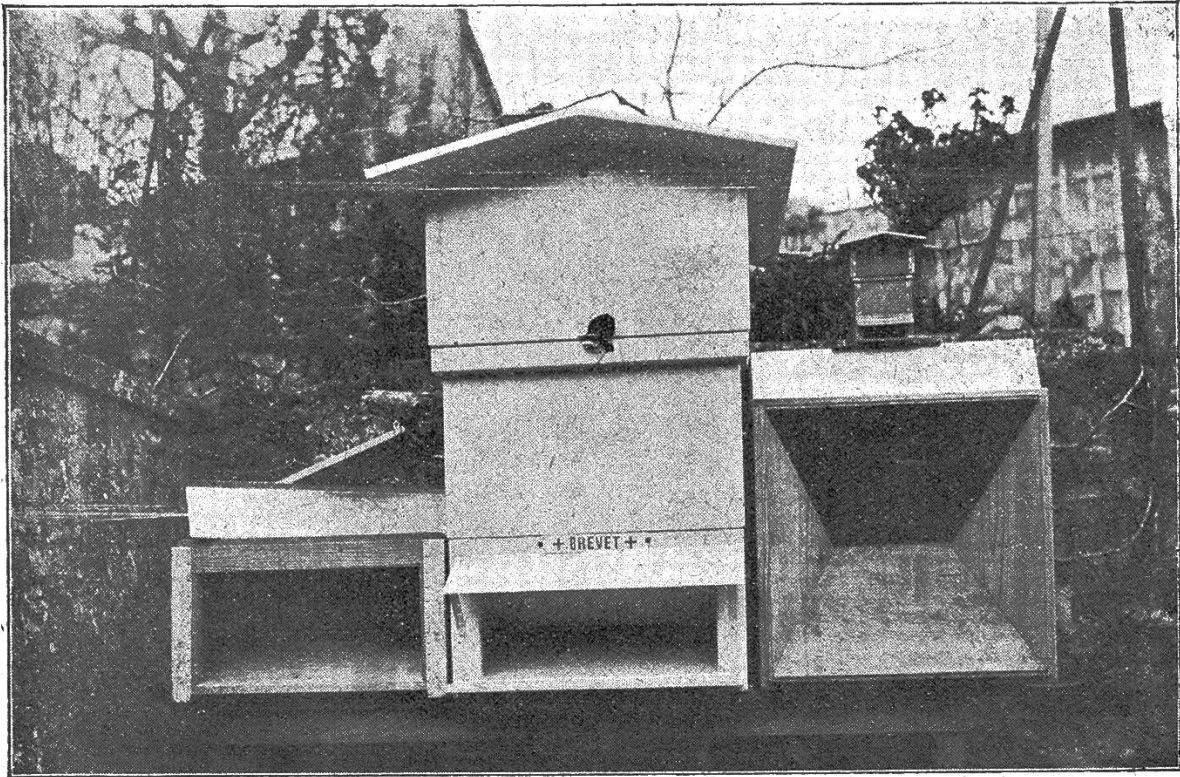
J'ai vu un cas où la reine a été renouvelée par la colonie qui considérait cette opération anti-naturelle, les abeilles avaient réparé l'humiliation faite à leur souveraine en en élevant une autre à sa place.

Par des sociétés bienfaisantes on protège les animaux contre la brutalité, les beaux arbres contre les abatteurs à tous propos. On protège les sites pittoresques, certaines fleurs sont aussi sauvegardées contre les profanes, et la vie des abeilles, si riche en enseignements, n'inspirerait-elle pas un geste humanitaire en conservant intacts les beaux dons de la nature ?

Aigle, 3 mars 1923.

Louis Roussy.

UN DISPOSITIF INGÉNIEUX



Ruche avec dispositif de M. Ch Cellier, Boudry

(*Réd.*) — On nous signale (de Peseux) un dispositif qui, à voir les plans, nous paraît très réussi. Ce dispositif comporte quatre plans inclinés, convergeant vers le bas et dont les bords inférieurs en cadrent l'ouverture qui sert d'entrée d'abeilles. Cette ouverture est munie d'un portillon permettant d'en régler le passage libre.

On comprend facilement que lorsque le dispositif est adapté sous le corps d'une ruche, les ordures et débris qui tombent sur les quatre plans inclinés glissent sur ceux-ci et sont évacués par l'ouverture. Ce dispositif d'évacuation s'adapte à nos types de ruches connus.

Pour plus de renseignements, etc., s'adresser à l'inventeur, M. Charles Cellier, à Boudry.

A PROPOS DU VERNISSAGE DES REINES

Dans son article du dernier *Bulletin*, M. A. Lassueur dit qu'il aimerait avoir les appréciations des apiculteurs qui pratiquent le marquage des reines.

Pour mon compte, j'emploie cette méthode depuis sept ans, j'ai donc commencé à peindre mes reines en 1916 et je puis dire en toute sincérité que ce procédé a de grands avantages pour la bonne marche du rucher et facilite beaucoup la surveillance de certaines opérations. Certaines années j'ai laissé par-ci par-là quelques reines sans les peindre, jamais je n'ai remarqué que ces reines-là fussent supérieures en général à celles marquées, donc je suis persuadé que le vernissage ne nuit nullement à la reine ; évidemment qu'il ne faut pas la noyer dans la peinture, ni avoir la « tremblette » pour faire cette opération.

Certains apiculteurs ont préconisé pour faire ce travail de prendre la reine, de la déposer sur un morceau de rayon et de la placer sous un filet pour la peindre et ensuite la remettre dans sa ruche ; cela va bien en pleine récolte, mais en temps de disette, la reine n'est pas reconnue par les abeilles et la pelotonnent séance tenante. D'autres disent qu'il faut appliquer le filet sur la reine directement sur le rayon où elle se trouve, cette méthode convient mieux, mais il faut être deux personnes pour l'opération : l'une tient le cadre pendant que la seconde place le filet et marque. Quant à moi je préfère de beaucoup une troisième manière ; il s'agit tout simplement lorsque l'on a découvert la reine de tremper dans le flacon à peinture une allumette légèrement appointie et de la passer sans mouvement brusque sur le corselet de la reine pendant qu'elle voyage tranquillement sur le rayon que l'on tient en main ; bien souvent la belle majesté ne semble pas s'apercevoir de l'opération.

Cette marque reste bien visible pour trois ans, surtout si l'on emploie une laque jaune bien préparée, ni trop épaisse, ni trop claire. Il m'est arrivé quelques fois par maladresse de badigeonner complètement les ailes de la reine, malgré cela elle resta excellente pondeuse. Pour un apiculteur qui fait de l'élevage, c'est un amusement pour lui de faire le marquage, parce qu'il profitera de ce que ses majestés soient en nucléus pour les peindre en ayant soin, soit pour les nucléis, soit pour les ruches, de ne pas ou presque pas enfumer les colonies, afin de pouvoir trouver la mère errant tranquillement sur les rayons.

Je ne relaterai pas ici tous les avantages de ce procédé, ils ont été décrits dans le *Bulletin*, page 161, n° de juillet 1918, mais je dirai tout simplement que lorsqu'on s'est habitué à marquer ses reines et que l'on en a reconnu les avantages, l'on ne peut guère s'en passer.

Chili s. Monthey.

Eug. Rithner.

PLANCHETTES — COUVERTURES DES CADRES

Il est rare qu'un professionnel donne des conseils sur la fabrication des ruches ; c'est toujours entre novices que les questions se débattent, au détriment d'articles plus utiles que pourrait recevoir le *Bulletin*. Permettez que je donne mon avis au sujet des planchettes à ceux qui les préfèrent à la toile.

Pour les planchettes contre-plaquées (fibres croisées), il ne faut pas y songer, parce qu'elles reviennent trop cher, qu'elles prennent des formes encore plus variées que les lames de sapin et qu'il est difficile de trouver de la colle résistant à l'humidité. Les plus simples, les plus pratiques et les meilleures, sont les lames de sapin de sept à huit centimètres de large sur quinze millimètres d'épaisseur, dix à douze n'est pas suffisant pour les empêcher de se voiler. Pour se les procurer, achetez des feuilles de dix-huit millimètres que vous ferez raboter à la machine pour les avoir bien égales ; vous ferez ou vous débiterez vous-mêmes vos planchettes en évitant seulement les plus mauvais nœuds, car s'ils ne sont pas trop gros et suivant leur disposition ils n'offrent aucun inconvénient. Quant aux dispositions des fibres, le débitage que conseille M. A. P. n'est pas économique, le bois étant trop cher pour en sacrifier la moitié.

Il faut que ces planchettes aient leurs champs bien droits et il faut avoir soin de bien les remettre en place après les visites, afin d'éviter le plus possible la propolisation.

Ces planchettes reviennent à un franc au maximum par ruche, tandis que toutes autres combinaisons coûteraient plus cher et seraient moins pratiques.

U. Ch.

RUCHES-NUCLÉUS

Un nucléus est une colonie d'abeilles en petit, il peut être formé au moyen de deux ou trois rayons, l'un de miel et de pollen, les autres de couvain pris dans une ruche populeuse. Ces rayons sont mis dans une ruche ordinaire entre des planchettes de partition, de façon à économiser la chaleur. On laisse sur les rayons les abeilles qui y adhèrent, en veillant à ce que la reine ne soit pas du nombre. Comme les vieilles abeilles retourneront à leur ruche, il faut secouer ou brosser dans le nucléus les jeunes abeilles d'un ou de deux autres rayons, qui resteront et suffiront pour entretenir dans le nucléus une température convenable. On insère des rayons vides ou de cire gaufrée

dans la ruche qui a fourni les rayons pleins en suivant la méthode indiquée pour l'essaimage au moyen de nucléus, on continue de la même manière en formant autant de nucléus qu'on a de cellules à placer.

Les cadres sont recouverts d'un piqué et pour prévenir le pillage, l'entrée est réduite de façon à ce qu'une ou deux abeilles au plus puissent entrer ou sortir en même temps. Les nucléus sont maintenant prêts à recevoir les cellules royales.

* Retirez de la ruche les cadres contenant les cellules royales et brossez-en les abeilles avec précaution. N'employez pas les secousses pour en débarrasser les rayons, car cela pourrait blesser les reines dans leurs cellules.

Puis, avec un couteau mince et bien aiguisé, découpez toutes les cellules royales moins une. Il faut y mettre quelque soin pour ne pas presser, ce qui pourrait endommager leur contenu, et faire vite afin de ne pas risquer de faire périr leurs royales occupantes en les exposant trop longtemps à l'air froid ou au soleil brûlant.

(Extrait du Guide Cowan.)

ARRÊTÉ DU CONSEIL FÉDÉRAL

portant

admission de l'acariose des abeilles dans la loi fédérale du 13 juin 1917
sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties.

(Du 18 avril 1923.)

Le Conseil fédéral suisse,

considérant que l'acariose des abeilles est une maladie contagieuse préjudiciable à l'apiculture et qui tend à se généraliser ;

sur la proposition de son département de l'économie publique,

arrête :

1. L'acariose des abeilles est considérée comme épizootie offrant un danger général, dans le sens de l'article premier de la loi fédérale du 13 juin 1917 sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties et de l'article 140 de l'ordonnance du 30 août 1920 pour l'exécution de ladite loi.

2. L'office vétérinaire est autorisé à désigner, en vue de la lutte contre l'acariose, les dispositions de la législation fédérale sur les épizooties qui sont propres à combattre cette maladie ; il peut prendre au besoin toute autre mesure qu'il jugera nécessaire.

3. La Confédération alloue aux cantons un subside s'élevant au 50 % des dépenses qui leur sont occasionnées par la lutte contre l'acariose.

L'indemnité totale que les cantons peuvent porter en compte pour la destruction de ruchers ne doit pas dépasser les normes suivantes : du 1^{er} janvier au 1^{er} juin, fr. 25.— pour le premier kilogramme d'abeilles avec la reine, puis fr. 2.— pour chaque 100 grammes en plus ; du 1^{er} juin au 31 décembre, fr. 20.— pour le premier kilogramme d'abeilles avec la reine, et fr. 1.— pour chaque 100 grammes en plus.

L'office vétérinaire est autorisé à fixer un montant maximum pour les autres dépenses qui pourraient être portées en compte par les cantons, telles que frais de désinfection et indemnités versées aux inspecteurs de la loque.

4. Les contraventions au présent arrêté, de même que les infractions aux mesures et instructions ordonnées par les cantons, seront punies en conformité des dispositions pénales de la loi fédérale du 13 juin 1917 sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties et de son ordonnance d'exécution du 30 août 1920.

5. Le présent arrêté entre en vigueur le 25 avril 1923.

Berne, le 18 avril 1923.

Au nom du Conseil fédéral suisse :

Le président de la Confédération,
SCHEURER.

Le chancelier de la Confédération,
STEIGER.

NOUVELLES DES SECTIONS

Fédération des Sociétés vaudoises d'apiculture.

Assemblée générale à Prahins-Cronay, le 3 juin 1923.

Programme : 9 h. 50. Départ d'Yverdon par autobus pour Prahins. — 11 h. Réception des participants à Prahins. Assemblée générale. *Le Marché des miels*. — 12 ½ h. Apéritif offert par la Section de la Menthue. Banquet à fr. 4.— (sans vin). Conférence de M. le Dr Morgenthaler, sur l'acariose. — 16 h. Départ de Prahins par autobus pour Cronay. Exposition de matelas-nourrisseurs. — 18 ½ h. Collation offerte par la Section de la Menthue et clôture.

Pour faciliter la Société organisatrice, les participants sont priés de s'inscrire pour le banquet avant le 28 mai auprès de M. Décorges, président de la Section de la Menthue, à Cronay.

Chacun est cordialement invité.

Le Bureau de la F. V. A.

Concours de matelas-nourrisseurs.

A l'occasion de son assemblée générale du 3 juin, la F. V. A. organise un concours de *Matelas-nourrisseurs*.

Les marchands et fabricants de matériel apicole sont chaleureusement invités à envoyer leurs modèles à M. Courvoisier, secrétaire, à Trélex s. Nyon, avant le 12 mai.

Un exemplaire du règlement du concours sera envoyé à tous ceux qui en feront la demande au Bureau.

Section de Lausanne.

Le Comité de la Section de Lausanne, dans son assemblée du 12 courant, a décidé de prier les membres de la section de prendre exactement connaissance de l'article « Traitement de l'acariose par le soufre », paru dans le *Bulletin* d'avril. L'acariose devient presque un danger plus grand que toutes les autres maladies réunies et mérite la plus sérieuse attention et les efforts de tous les apiculteurs. Le Comité invite ceux-ci à appliquer le traitement du Dr Devauchelle. Il est urgent de recueillir toutes informations possibles soit sur le nombre, l'apparence des colonies atteintes, soit sur les résultats du traitement préconisé¹.

Le Comité a prévu l'assemblée générale de la section pour la deuxième quinzaine de juin. Des démarches sont faites auprès du Dr Morgenthaler pour obtenir de lui une conférence sur l'acariose. Tous les apiculteurs qui observent une colonie affaiblie sans raison déterminée, sont priés d'envoyer des abeilles au Dr Morgenthaler, Liebefeld, près Berne. En outre, le Comité demande des membres de la section de bien vouloir lui faire part, avant le 10 juin, de leurs observations concernant l'acariose et son traitement de façon à ce que le résumé des observations puisse être communiqué au conférencier avant l'assemblée.

Le Comité, désirant propager l'emploi industriel et ménager du miel, demande que toutes les personnes qui ont une recette de pâtisserie, bonbons ou produits quelconques à base de miel, veuillent bien la lui envoyer.

Le Comité de la Section de Lausanne.

Section de l'Orbe.

Les membres sont convoqués en assemblée générale du printemps, le dimanche 6 mai à 14 heures. Salle communale de Montcherand. Ordre du jour statutaire. Nomination du Comité. Tirage au sort d'objets apicoles.

Sitôt après l'assemblée il sera procédé sur place à la vente aux enchères du rucher de M. Adrien Matthey, décédé, soit 8 ruches D.-B. habitées, 7 ruches Bosset neuves, perfectionnées, etc. Paiement comptant.

Le Comité.

Erguel-Prévôté.

L'assemblée générale a fixé comme suit les réunions de groupes de l'été 1923 :

Moutier, le 27 mai.

Saicourt-Fuet, le 17 juin.

Sornetan, le 12 août.

Péry, le 3 juin.

Courtelary, le 17 juin.

Sonvilier, le 19 août.

En évitation de frais, il ne sera pas envoyé de convocations individuelles pour les réunions précitées. En conséquence chaque membre est prié de bien retenir ces dates. En général, les réunions de groupes sont trop peu fréquentées et nous recommandons chaleureusement à tous les apiculteurs d'y participer.

Le Comité.

¹ (Réd.) — Voir l'article du Dr Morgenthaler dans le présent numéro.

Section de Cossonay.

Les membres de la Section de Cossonay sont convoqués en séance de printemps à Daillens, le 27 mai, à 2 heures. — Visite du rucher de M. Georges Contesse. — Conférence sur l'élevage des reines par M. A. Porchet. — Divers.

Le Comité.

Section du Gros de Vaud.

Assemblée générale dimanche 13 mai prochain, à 13 h. 45 précises, à Oulens. — Ordre du jour : Opérations statutaires et divers. 14 h. 30, conférence. 15 h. 30, visite de ruchers. 17 h., partie familière et distribution d'un souvenir à chaque participant.

Tous les membres de la Société auront à cœur de répondre à l'appel du Comité et spécialement à l'aimable invitation de nos collègues d'Oulens.

Service spécial d'auto suivant horaire : Dép. Vuarrens 12 h. 20 ; Fey (bifurc.) 12 h. 30 ; Possens (bifurc.) 12 h. 40 ; Naz 12 h. 45 ; Moulin à la Rose 12 h. 50 ; Poliez-le-Grand 12 h. 55 ; Echallens gare 13 h. ; Goumoens-la-Ville 13 h. 10 ; Eclagnens et Oulens 13 h. 20. Suppl. prévus. Retour : dép. 18 h.

Section Valaisanne.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 24 mai à Salvan ; le programme soigneusement établi permettra aux apiculteurs de passer une journée des plus agréable et instructive, nous signalons entre autres une conférence qui sera donnée par notre rédacteur du *Bulletin*, M. Schumacher. Pour plus de détails voir les cartes de convocation.

Le Comité.

* * *

Messieurs les présidents et inspecteurs de loque des sous-sections de Sierre, Herens, Sion, Conthey, Martigny, Entremont, Bagnes, Saint-Maurice et Monthey, sont priés d'envoyer au soussigné leur répertoire des membres, pour revision, s. v. p.

Ch^s-L^s Lorétan, secrétaire, Sion.

NOUVELLES DES RUCHERS.

Tiens ! mais elles ont l'air de vouloir me causer ! Approchons-nous, mettons l'oreille au trou de vol et écoutons, non par derrière la porte, mais glissière grande ouverte ! Eh ! Oui, elles me parlent et joyeusement ; j'en retiens le principal. C'est que l'hiver s'est bien passé, qu'il y a eu fort peu de décès malgré les soins du docteur, que, grâce à l'excellent miel de seconde récolte, il n'y a pas eu de dysenterie, ce qui a permis de sécher sans risques la lessive. Mais il y a eu une sérieuse consommation vu le peu de froid qui caractérise l'hiver 1922-1923 et c'est presque heureux que sur vingt-cinq ruches, un service militaire ait empêché le propriétaire d'enlever les hausses sur douze. Sont-elles contentes de sentir le grenier si bien approvisionné ! Pourtant elles me racontent que, malgré cette abondance, elles n'ont pas voulu que la reine ponde trop et trop tôt et, à mi-mars, elles me confient qu'il y a fort peu de nourrissons, que cela ne presse pas, qu'il y aura encore assez de travail pour l'été. J'écoute leur gentil bavardage et pense qu'elles ont raison, qu'elles en savent plus long que nous et

qu'il n'y a qu'à les laisser faire. N'ont-elles pas eu « toutefois » un tantinet de regret à muser ainsi sur des rayons garnis ? Il me semble que oui, car subitement, avec l'apport, fort tardif cette année, du pollen s'est établi une ponte rapide et étendue. Cela veut-il dire qu'avril sera beau, chaud, propice au développement des colonies ? Elles ont l'air de le sentir et y vont de gaité de cœur ; elles vont, elles viennent, se bousculent, se brossent, se gaudissent comme écoliers en vacances. Les cerisiers ont mis leur habit de noce et cela se remarque aux pelotes de pollen ; le coucou a chanté, le merle lance ses trilles matin et soir, la vie renaît au rucher et de nouveau le temple est ouvert où calme, repos, tranquillité peuvent être recherchés. Continuant mon inspection j'arrive au n° 15 ; là c'est une autre chanson ! On croirait entendre la marche funèbre de Chopin ; une agitation maladive, un bruissement tardif et prolongé, un manque de goût à l'ouvrage, peu de pollen, tout indique que Sa Majesté a dû trépasser, j'ouvre, j'écarte les rayons ; tout est en deuil, une maison sans enfants est triste et je ne trouve ni œufs, ni couvain.

Que faire ? je m'adresse au bureau de l'Assistance publique, en l'occasion quelques ruchettes où hivernent des reines de rechange, et j'ai tôt fait de placer une bonne reine 1922 dans ce n° 15. Sera-t-elle acceptée ? La force de la colonie méritait l'essai et dans quelques jours je verrai si il a réussi. En tout cas ce soir du 11 avril il me semblait que la chanson n'était plus dans ce ton mineur et même que les gardiennes me disaient de bien saluer M. Schumacher et de lui dire que l'hivernage avait été excellent, que l'acariose était inconnue à Cartigny. Je lui fais la commission et souhaite à tous mes frères en apiculture une bonne année apicole. X.

* * *

Louis Roussy, Aigle. — Le temps déplorable qui a sévi en automne 1922, a arrêté la ponte trop tôt, celle qui procure le premier élan au printemps en comblant les vides laissés par le départ.

L'année s'est fait ressentir brusquement sur le développement des colonies très inégales comme nourriture, couvain et population. Seules les croisées sont en force avec des provisions, la perte a été sensible, un décès, trois orphelines, quelques ruches, ayant essaimé tardivement alors que je croyais que la date du 2 août ne pouvait être dépassée pour l'essaimage. Un essaim de noires pures me donna un rejeton le 13 août, un dimanche à trois heures.

Aujourd'hui 10 avril, bise froide, temps sec, malgré la superbe floraison des arbres fruitiers, les ruches sont à surveiller activement au point de vue nourriture, ne voit-on pas souvent, oh ! ironie du sort, la campagne couverte de fleurs, et les abeilles mourant de faim ! Cela s'est vu et hélas se verra encore.

* * *

M. Richardeau, Brelinge p. St-Cybardeaux, le 27 mars 1923. — Comme vous me l'aviez proposé, je viens vous donner quelques nouvelles de la saison d'hivernage.

L'hiver a été ici particulièrement doux et humide, il n'est tombé de la neige qu'une seule fois, à peine pour couvrir la terre. Mes colonies qui étaient très populeuses à l'automne avec de jeunes abeilles l'étaient encore aux premières sorties ; la ponte a commencé de bonne heure et maintenant elles ont de belles et grandes plaques compactes de couvain. J'ai constaté les premiers apports de pollen entre le 15 et le 20 février, les abeilles étaient comme elles le sont encore, vigoureuses et en bonne santé. Jusqu'à présent j'ai la chance de ne pas con-

naître ces terribles maladies dont on parle si souvent, il est vrai que je ne suis encore qu'un débutant.

Depuis une quinzaine de jours le temps est beau et chaud, souvent orageux, les apports de pollen et de nectar sont considérables, si bien qu'on entend le soir une forte ventilation aux entrées des ruches. Le printemps est précoce et mes colonies sont en ce moment aussi fortes qu'elles l'étaient l'an dernier en mai ; elles étaient alors faibles, mais au mois de mai prochain, que sera-ce ?

Tous les ans, dès les premières sorties, il me semble malgré moi que je dois attendre une fièvre d'essaimage parce qu'il y a déjà longtemps que l'essaimage est presque nul, mais cela n'est pas un mal d'attendre toujours une mauvaise saison parce qu'on prend ses précautions à l'avance et on risque moins d'être négligent. Si l'année est mauvaise on ne regrette pas les précautions prises et si elle est bonne on en profite joyeusement.

CONCOURS DE RUCHERS EN 1922

Le soussigné informe les lecteurs du *Bulletin* que s'il s'est retiré du concours de 1923, c'est simplement parce que ses ruches étaient au Jura où la deuxième récolte battait son plein. Les dispositions du rucher en montagne étant très sommaires, abri, accessoires, etc., n'auraient pas contribué à l'obtention d'un prix quelconque.

Ch. Jaquier, Bussigny.

DONS REÇUS

Rucher de Saint-Loup : M. Mermoud, Les Clées, 5 fr.

Bibliothèque : MM. Vercel, Saint-Cierges, 1 fr. 50. — Goy, Champagne, 1 fr. — Chauvet, Colombier sur Morges, 1 fr. — Gisiger, Maurice, Berlincourt, 1 fr. — Hürlimann, Promenthoux, 3 fr. — Robert, E., Lausanne, 20 années de *Revue internationale* et *Bulletin*.

Nos meilleurs remerciements à tous.

Schumacher.

RECETTES

Recettes pour tartines

Prenez des grumeaux de noix, pilez-les dans un mortier jusqu'à ce que la masse soit bien pâteuse et qu'il ne reste plus de morceaux ; ajoutez alors un poids égal de miel et pilez de nouveau pour bien mélanger et rendre la pâte homogène. Peut se manger en tartines. Remplace beurre ou fromage si rares.

Plum pudding de tante Anne

Par égales quantités, raisins secs, raisins de Corinthe, farine, sucre, graisse hachée, croûtes de pain grillées et écrasées et carottes grillées et écrasées. Mettez le tout dans un bol bien fermé au sommet par un linge. Immergez dans de l'eau bouillante et maintenez au moins 8 heures dans la même situation.

Travail de la cire : Alfred AMIET

apiculteur à Orges, près Yverdon.
Fond les vieux rayons, opercules, etc.,
Fr. 1.50 le kg. de cire obtenue. Epure la
cire et gaufre à la presse Rietsche Fr. 1.50
le kg. Travail consciencieux. 23105

A VENDRE

chasse-abeilles à 2 issues, fonctionnement
garanti, prix 60 ct. Des milliers d'attestations.
Obturbateur 20 ct. pièce, s'adresser à M. R. Heyraud,
apiculteur à St-Maurice. 23131

Suis acheteur de deux ruches

Dadant-Blatt

peuplées et bien conditionnées, à livrer de suite. 23147

Envoyer offres avec prix à S. Aeschmann, Fontanezier sur Grandson.

Elevage de reines

Aug. LASSUEUR, Grandson

En Mai et Juin, vente et achat d'essaims au prix du jour. Ruches habitées sur demande. Matériel pour l'élevage. 23139

A VENDRE

quelques ruches Dadant-Blatt complètes sans abeilles à l'état de neuf; faute de place. Prix Fr. 20 23145

S'adresser M. F. Savary, inspecteur des ruchers, Montézillon.

Essaims

Le soussigné est acheteur de 20-30 beaux essaims. Adresser offres avec prix à Louis Wicky Peseux (Ct. Neuchâtel).

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE FONDÉ EN 1885

FABRIQUE DE RUCHES

J. Paintard

« LES RUCHETTES », près Vandœuvres, GENÈVE.

Notre fabrication est une des plus importantes de la Suisse et la seule Maison ne s'occupant que d'apiculture. - 4 grands ruchers de production.

OUTILLAGE COMPLET POUR APICULTEURS.

RUCHERS-PAVILLONS (ou ruchers fermés) système PAINTARD obtenant partout le plus grand succès.

Nous mettons les apiculteurs en garde contre les contrefaçons de nos ruchers et de notre outillage.

Si nous voulons rester une Maison de confiance, nous ne pouvons pas abaisser nos prix au niveau de ceux de quelques concurrents.

Téléph. Vandœuvres 55

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE 23144

Notre dépôt de Genève est toujours chez M. JALLARD, Coulouvrenière, 32.

TÉL. STAND 39.01

Feuilles gaufrées de la Maison Brogle.